



Quelle: Simon Küng, Strickhof

Échange d'expériences en agroécologie

Partager les expériences, encourager la collaboration, renforcer la pratique

Le secteur agricole et alimentaire est actuellement confronté à divers défis face auxquels l'agroécologie peut offrir des solutions. A travers cet échange d'expériences, AGRIDEA souhaite soutenir les actrices et acteurs de ce domaine. L'échange se focalisera sur les opportunités et défis pour l'agroécologie en Suisse.

- Date :** Mercredi, 26 juin 2024, toute la journée
- Lieu :** Innovationsdorf, Wylerringstrasse 36, 3014 Bern
- Responsables :** Orlando Scholz, AGRIDEA (orlando.scholz@agridea.ch)
Lisa Nilles, AGRIDEA (lisa.nilles@agridea.ch)
Florian Rudaz, AGRIDEA (florian.rudaz@agridea.ch)
- N° du cours :** 24.039
- Objectifs :** Les participant-e-s :
- échangent leurs points de vue sur les opportunités et les défis dans le domaine de l'agroécologie en Suisse
 - savent qui fait quoi dans le domaine de l'agroécologie et qui prévoit quoi;
 - proposent des thèmes pour la création de groupes de travail et en discutent
 - se mettent en réseau avec d'autres personnes intéressées et forment les premiers groupes de travail.
- Public :** Personnes impliquées, intéressées et engagées dans le domaine de l'agroécologie; agriculteurs et agricultrices; spécialistes et personnes intéressées par la recherche, de l'administration, de la vulgarisation, des associations sectorielles, de l'industrie et des bureaux d'ingénieurs.
- Méthodologie :** Conférences et ateliers
- Remarque :** La manifestation se tiendra en allemand et en français. Chaque personne s'exprime dans sa langue.



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Mercredi, 26 juin 2024

08.50	Arrivée, café et croissants
09.20	Accueil et objectifs <i>Scholz Orlando, Rudaz Florian; AGRIDEA</i>
09.30	Contexte, définition, besoin et objectif de l'échange <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les défis à relever ? - Définition de l'agroécologie - Présentation des projets de la fondation Leopold Bachmann <i>Scholz Orlando, Nilles Lisa, Rudaz Florian; AGRIDEA</i>
10.15	Input de l'OFAG <i>Kaufmann Madeleine; BLW</i>
10.45	Pause
11.15	Activité de l'agroécologie en Suisse <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qui fait quoi et qu'est-ce qui est prévu</i> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Résultats de l'enquête</i> <i>Tous, Modération: AGRIDEA</i>
12.30	Repas de midi
13.45	Préparation des ateliers
14.15	Atelier I : Choix des thèmes pour d'autres groupes de travail et prochaines étapes concrètes <ul style="list-style-type: none"> • p.ex. : que faut-il encore pour l'agroécologie en Suisse ? <i>Tous, Modération : AGRIDEA</i>
15.00	Pause
15.15	Atelier II : Choix des thèmes pour d'autres groupes de travail et prochaines étapes concrètes <ul style="list-style-type: none"> • z.B. Welche konkreten nächsten Schritte gibt es? <i>Tous, Modération : AGRIDEA</i>
15.45	Suite et fin de la manifestation <i>Nilles Lisa, Rudaz Florian; AGRIDEA</i>
16.15	Fin

Informations pratiques

Tarif du cours

L'événement a été financé par la fondation Leopold Bachmann.

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à **CHF 70.-**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription et délai d'inscription

[24.039 F](https://www.agridea.ch/24.039.F)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Désinscription

Jusqu'à une semaine avant le début du cours, l'annulation de l'inscription n'entraîne pas de frais.

En cas de désistement ultérieur, des frais de 100 CHF seront facturés pour couvrir les frais occasionnés. La facturation de frais supplémentaires, par exemple en raison de réservations déjà effectuées, reste réservée (leurs conditions générales de vente s'appliquent).

Sans désistement, ou en cas de participation partielle, la totalité du forfait de cours sera facturée.